



Renouveau du programme d'études de la prématernelle à la 12^e année : bulletins

Informations pour les parents, les tuteurs et les élèves qui
mettent à l'essai le nouveau programme d'études



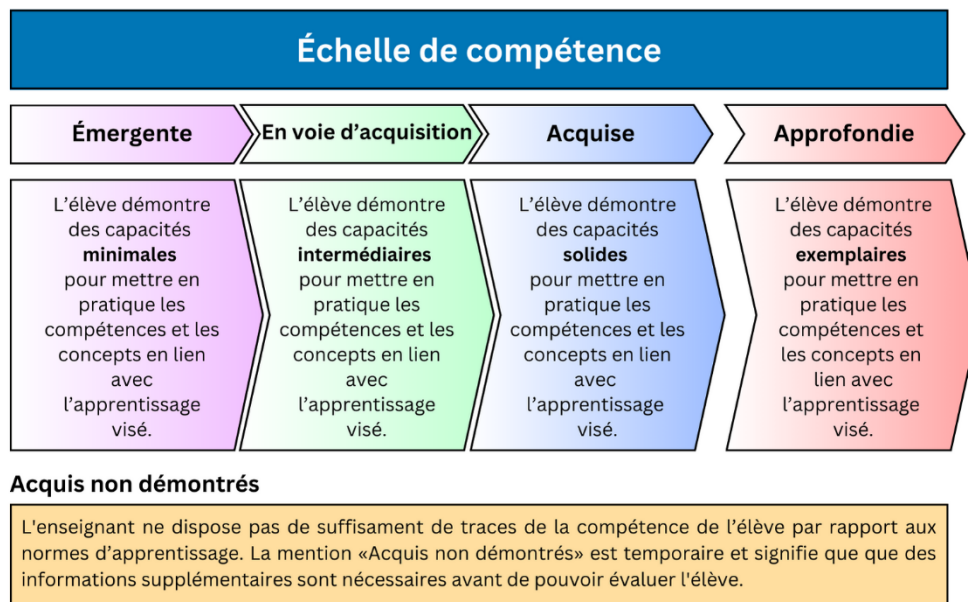
Nous sommes ravis de commencer à introduire progressivement le nouveau programme d'études adapté dans les écoles des Territoires du Nord-Ouest (TNO)! Au cours des prochaines années, le programme d'études de la prématernelle à la 12^e année sera adapté à partir de celui de la Colombie-Britannique. Ce programme d'études sera en vigueur pour tous les niveaux scolaires et toutes les classes des TNO d'ici l'année scolaire 2027-2028.

Cette année scolaire, les élèves de 4^e, de 5^e et de 6^e année ainsi que certains élèves de 9^e année (selon la région ou l'école) commenceront la mise à l'essai du programme d'études. Si vous ou votre enfant êtes en 9^e année, demandez à votre directeur d'école ou à votre enseignant ce à quoi vous devez vous attendre!

Si vous ou votre enfant participez à la mise à l'essai du nouveau programme d'études, il se peut que vous constatiez des changements dans les bulletins au cours de l'année scolaire à venir, étant donné qu'un nouveau type de notation est également mis à l'essai. Voici ce que vous devez savoir!

[Niveaux scolaires et matières pour lesquels le nouveau programme d'études sera mis à l'essai en 2023-2024](#)

Suivant le modèle de la Colombie-Britannique, les TNO auront recours à une « **échelle de compétence** » pour évaluer (ou leur attribuer une note) les élèves qui participent à la mise à l'essai du programme d'études. Alors, dans certaines matières, **au lieu d'être notés selon un pourcentage ou une cote alphabétique (p. ex., 100 % ou A+)** sur le bulletin, les apprentissages de l'élève seront qualifiés selon les niveaux suivants : *émergente, en voie d'acquisition, acquise ou approfondie**.



L'objectif est que tous les élèves atteignent le niveau « **approfondie** ». Ce niveau démontre une parfaite compréhension.

Au sein d'une école, chaque élève possède une variété de connaissances à des niveaux différents. À un moment ou à un autre de l'année scolaire, surtout au début, les apprentissages de nouvelles idées et de nouvelles compétences de l'élève seront probablement qualifiés du niveau « **émergente** » ou « **en voie d'acquisition** ». Un élève peut aussi posséder des compétences relatives à une matière qui se situent au niveau « **acquise** » dès le début, mais cela ne signifie pas que son apprentissage s'arrête là!

Par exemple, si les apprentissages d'un élève en lecture sont qualifiés du niveau « **acquise** », celui-ci peut les approfondir en lisant des textes plus difficiles ou en lisant sur des sujets nouveaux et plus compliqués. Ces initiatives pourraient lui permettre d'atteindre le niveau « **approfondie** » de l'échelle de compétence.

Cette année, les élèves qui participent à la mise à l'essai du programme d'études pourront voir les deux types de notes sur leur bulletin. Par exemple, un élève de 5^e année qui participe à la mise à l'essai du nouveau programme d'études de mathématiques, mais qui ne participe à aucune autre mise à l'essai du programme d'études dans d'autres matières, obtiendra une note qui correspond à l'échelle de compétence en mathématiques, mais recevra un pourcentage ou une cote alphabétique pour toutes les autres matières.

Appréciation

Les enseignants fourniront également des commentaires écrits, appelés « **appréciation** », sur les bulletins de chaque niveau scolaire, et ce, pour chaque matière pour laquelle le nouveau programme d'études est mis à l'essai. Ces commentaires expliquent clairement les résultats de l'élève, les éléments à améliorer et les prochaines étapes à suivre. Les enseignants peuvent également faire des commentaires sur les habitudes de travail de l'élève, son comportement à l'école et son assiduité. La rétroaction doit être courte, facile à comprendre et propre à l'élève.

Pourquoi utiliser l'échelle de compétence?

Lorsque les élèves reçoivent des notes sous la forme d'un pourcentage ou d'une cote alphabétique, l'accent est souvent mis sur la note elle-même et sur la comparaison avec les autres, au lieu d'amener l'attention sur les *apprentissages des élèves*. L'échelle ainsi que les commentaires écrits indiqueront clairement comment chaque élève se débrouille à l'école.

L'échelle de compétence permet de savoir où en sont les élèves dans leur apprentissage *global* ainsi que les éléments à améliorer. Elle permet d'avoir des conversations plus pertinentes sur le progrès des élèves.

[Niveaux scolaires et matières pour lesquels le nouveau programme d'études ne sera PAS mis à l'essai en 2023-2024](#)

Cette année, **aucun** changement ne sera apporté au programme d'études, à la notation ou aux bulletins des élèves en prématernelle et en maternelle ainsi qu'aux élèves en 1^{re}, 2^e, 3^e, 7^e, 8^e, 10^e, 11^e et 12^e année.

Au fur et à mesure que ces niveaux commenceront à participer à la mise à l'essai du programme d'études dans les années à venir, des changements **seront apportés**. Les parents, les tuteurs et les élèves seront tenus au courant de ce à quoi ils doivent s'attendre! Pour connaître la date à laquelle chaque niveau scolaire doit commencer la mise à l'essai du nouveau programme d'études, consultez le www.ece.gov.nt.ca/fr/renouveau-programme-etudes.

Pour en savoir plus

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez écrire à nwtcurriculum_renewal@gov.nt.ca.

Les informations les plus récentes sur le renouveau du programme d'études se trouvent sur le site www.ece.gov.nt.ca/fr/renouveau-programme-etudes.
